

# AVIS D'INTENTION MODIFICATION D'ORDRE D'ENSEIGNEMENT DISPENSÉ À L'ÉCOLE SECONDAIRE GABRIELLE-ROY À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Document en appui à la consultation publique

*Centre de services  
scolaire des  
Grandes-Seigneuries*

Québec 

# MISE EN CONTEXTE

- En raison de l'évolution de l'effectif scolaire au préscolaire, au primaire et au secondaire dans le secteur Ouest (Châteauguay, Léry, Mercier) et considérant le développement domiciliaire à Châteauguay, les ajouts d'espace permanents et temporaires et les projets de mise à niveau du parc immobilier à venir, le CSSDGS doit revoir, à compter de l'année scolaire 2025-2026, la répartition des services éducatifs dans certaines écoles du secteur.
- Le 9 avril 2024, le conseil d'administration du CSSDGS a adopté un avis d'intention afin de procéder à la modification de l'ordre d'enseignement dispensé à l'école secondaire Gabrielle-Roy à compter de l'année scolaire 2025-2026.

# MISE EN CONTEXTE (SUITE)

- Par cette modification, l'école Gabrielle-Roy dispenserait, à compter de l'année scolaire 2025-2026, l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire;
- Dans un premier temps, l'école Gabrielle-Roy permettrait de relocaliser temporairement la clientèle et le personnel de l'école primaire Saint-Jude à Châteauguay qui doit être entièrement reconstruite;
- Par la suite, elle permettrait de répondre au besoin d'espace prévu dans le secteur au préscolaire et au primaire en raison de la croissance démographique et de l'implantation progressive de la maternelle 4 ans à temps plein;
- En conformité avec l'article 212 de la loi sur l'instruction publique et la politique du CSSDGS relative au maintien ou la fermeture d'école et de modification de certains services éducatifs dispensés dans une école du CSSDGS, un processus de consultation publique est mis en place et ce document présente les informations en appui à la consultation.

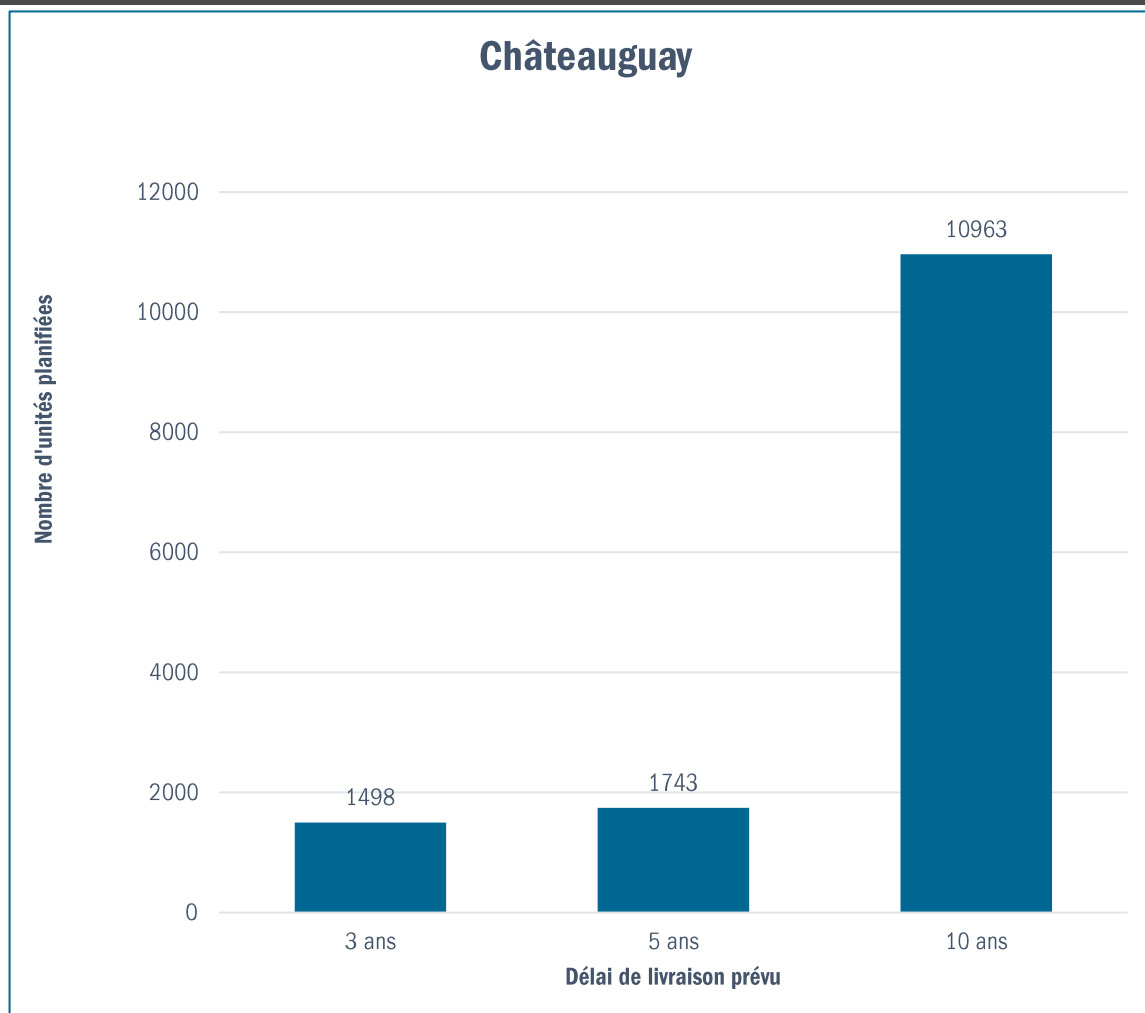
# INFORMATIONS EN APPUI À LA CONSULTATION

**En appui à la consultation publique, les informations suivantes sont présentées dans ce document:**

- Le développement domiciliaire prévu dans le secteur
- Les projets d'ajout d'espace et de reconstruction prévus dans le secteur
- L'évolution prévue de la clientèle du secondaire
- L'évolution prévue de la clientèle au préscolaire et au primaire
- La politique d'organisation scolaire du CSSDGS
- La synthèse des éléments à considérer
- La solution retenue à compter de 2025-2026 (l'intention)
- L'échéancier de consultation
- Les modalités pour émettre un avis

# DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Plus de 10 000 nouvelles unités résidentielles sont prévues d'ici les 10 prochaines années pour la ville de Châteauguay et auront un impact sur la croissance démographique.



# PROJETS D'AJOUT D'ESPACE OU DE RECONSTRUCTION

**Les projets d'ajout d'espace et de reconstruction d'école suivants, sont prévus dans le secteur dans les prochaines années**

- La reconstruction et agrandissement de 724 places-élèves de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré (LPP) (en chantier)
- La reconstruction et l'agrandissement de l'École de formation professionnelle de Châteauguay (EFPC) (en chantier)
- La construction d'une nouvelle école secondaire de 1 102 places-élèves (en planification)
- La construction d'une nouvelle école primaire de 18 classes à Châteauguay (en planification)
- L'agrandissement de l'école primaire Gérin-Lajoie (4 classes) à Châteauguay (en planification)
- La reconstruction avec agrandissement de l'école primaire Saint-Jude à Châteauguay (en planification)
- La reconstruction de l'école Saint-Jean-Baptiste (en attente d'autorisation)

# ÉVOLUTION PRÉVUE DE LA CLIENTÈLE DU SECTEUR AU SECONDAIRE

Châteauguay, Mercier et Léry		2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032	2032-2033
<b>Capacité d'accueil fonctionnelle des bâtiments permanents</b> Écoles secondaires de Châteauguay, Léry et Mercier (en places-élèves pondérées)		<b>3319</b>	<b>3319</b>	<b>4043</b>	<b>4043</b>	<b>4043</b>	<b>5145</b>	<b>5145</b>	<b>5145</b>	<b>5145</b>
<b>Capacité d'accueil fonctionnelle des bâtiments temporaires</b> Écoles secondaires de Châteauguay, Léry et Mercier (en places-élèves pondérées)	Gabrielle-Roy	107								
	Marguerite-Bourgeois	160	160	160	160	160				
	Louis-Philippe-Paré	694	694	694	694	694				
	Bonnier	80	80	80	80	80				
	<b>TOTAL</b>	<b>1041</b>	<b>934</b>	<b>934</b>	<b>934</b>	<b>934</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>	<b>N/A</b>
<b>CAPACITÉ D'ACCUEIL TOTALE</b>		<b>4360</b>	<b>4253</b>	<b>4977</b>	<b>4977</b>	<b>4977</b>	<b>5145</b>	<b>5145</b>	<b>5145</b>	<b>5145</b>
<b>Selon la prévision de clientèle pondérée</b>	Prévision en nombre d'élèves pondérés	3817	3942	4077	4161	4185	4224	4264	4284	4249
	Besoin/surplus d'espace en places-élèves	<b>543</b>	<b>311</b>	<b>900</b>	<b>816</b>	<b>792</b>	<b>921</b>	<b>881</b>	<b>861</b>	<b>896</b>

2026-2027 : Livraison prévue de l'agrandissement de l'école Louis-Philippe-Paré (ajout de 724 places-élèves pondérées)

2029-2030 : Livraison projetée de la nouvelle école secondaire du secteur Ouest – Mercier (ajout de 1102 places-élèves pondérées)

# CONSTATS AU SECONDAIRE

**L'évolution anticipée de la clientèle au secondaire nous indique une croissance de la clientèle, mais une capacité d'accueil fonctionnelle suffisante en considérant les espaces temporaires installés**

- La livraison de la nouvelle école secondaire Louis-Philippe-Paré est prévue pour la rentrée 2026 (avec agrandissement de 724 places-élèves)
- Une école secondaire additionnelle de 1 102 places-élèves s'ajoutera d'ici 2029-2030 (secteur visé: Mercier)
- Des espaces temporaires sont déjà installés aux écoles LPP, Marguerite-Bourgeois et Bonnier et permettront de répondre aux besoins du secondaire jusqu'à la livraison des espaces permanents autorisés



# ÉVOLUTION PRÉVUE DE LA CLIENTÈLE DE CHÂTEAUGUAY AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE

Châteauguay		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028
Total de la capacité d'accueil permanente des écoles primaires de Châteauguay (en nombre de groupes)		155	155	142	142	160
<b>Selon la prévision ajustée du CSSDGS avec un taux de fréquentation à la maternelle 4 ans de 40%</b>	Prévision en nombre de groupes	193	196	197	195	193
	<b>Besoin/surplus d'espace</b>	<b>-38</b>	<b>-41</b>	<b>-55</b>	<b>-53</b>	<b>-33</b>

2025-2026 : Livraison projetée de l'agrandissement de l'école primaire Gérin-Lajoie (ajout de 4 classes)

2025-2026 : Fermeture projetée de l'école primaire Saint-Jude (retrait de 17 classes)

2027-2028 : Livraison projetée de la nouvelle école primaire de Châteauguay (ajout de 18 classes)

# CONSTATS AU PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE

**L'évolution anticipée de la clientèle au primaire nous indique une augmentation importante du déficit en locaux à compter de l'année scolaire 2025-2026**

- L'école primaire Saint-Jude doit être démolie afin d'être reconstruite (relocalisation de la clientèle requise pour minimalement 3 ans)
- La croissance de la clientèle du secteur se poursuit (démographie)
- L'implantation de la maternelle 4 ans à temps plein (offre minimale à 40% de la clientèle du territoire) requiert l'ajout d'une école primaire additionnelle

# POLITIQUE D'ORGANISATION SCOLAIRE

**La Politique d'organisation scolaire du CSSDGS détermine les orientations qui guident annuellement l'élaboration de la planification des besoins d'espace du centre de services scolaire et les priorités d'action pour l'évolution du réseau des établissements du CSSDGS. Elle prend en compte l'ensemble des besoins ainsi que les principaux enjeux auxquels le CSSDGS sera confronté au cours des prochaines années.**

## **Des orientations qui viennent guider la prise de décision:**

5.2.1 S'assurer que les espaces soient suffisants dans chaque école et chaque centre afin que l'organisation des services éducatifs soit optimale.

5.2.8 S'assurer que chaque école primaire dispose d'un gymnase, d'une bibliothèque, de locaux spécialisés, de locaux pour le service de garde, de bureaux, d'espaces pour le personnel et d'espaces de rangement, et ce, en nombre suffisant.

5.2.9 Privilégier, dans la mesure du possible, un modèle d'école secondaire offrant la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire dans une même école, pour des groupes réguliers, des groupes adaptés, des profils et des programmes particuliers.

5.2.11 S'assurer que chaque école secondaire dispose d'un gymnase qui permet d'offrir les sports scolaires, d'un auditorium ou d'une salle multifonctionnelle, d'une cafétéria, d'une bibliothèque, de locaux spécialisés, de bureaux et d'espaces pour le personnel, et ce, en nombre suffisant.

# CONSIDÉRANT...

## CONSIDÉRANT:

- Les besoins en espace au préscolaire et au primaire dans le secteur;
- Le projet de démolition/reconstruction de l'école primaire Saint-Jude qui nécessite la relocalisation de la clientèle et du personnel à compter de l'année scolaire 2025-2026;
- Les projets d'ajout d'espace permanent autorisés par le ministère de l'Éducation au primaire et au secondaire dans le secteur;
- La politique d'organisation scolaire du CSSDGS;
- La capacité d'accueil fonctionnelle au secondaire et les espaces temporaires en place dans le secteur;
- Que l'école secondaire Louis-Philippe-Paré dispose de suffisamment d'espace pour élargir son bassin de clientèle dès 2025-2026 (espaces permanents et temporaires);
- Que l'école secondaire Louis-Philippe-Paré est l'école de quartier des élèves de la 3<sup>e</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire du territoire de l'école Gabrielle-Roy et offre déjà la continuité du profil offert au 1<sup>er</sup> cycle.

# SOLUTION RETENUE À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

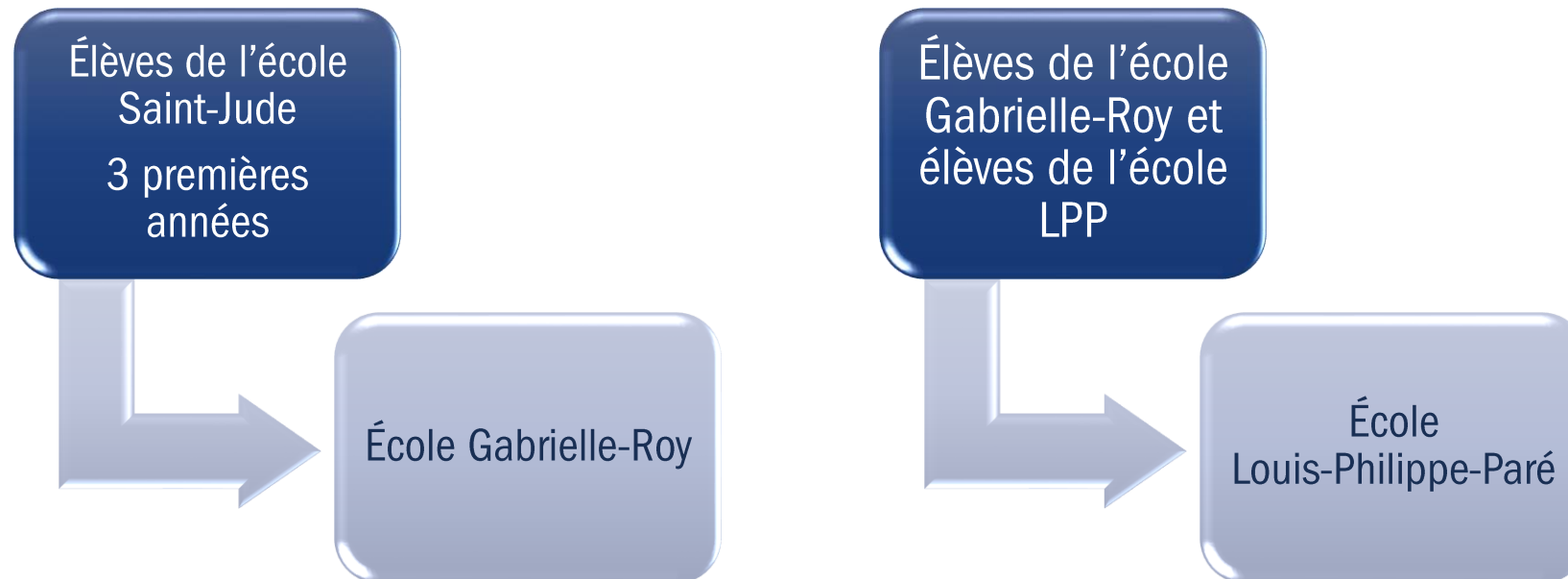
**Modification d'ordre d'enseignement de l'école Gabrielle-Roy  
pour en faire une école primaire à compter de 2025-2026**  
(Permettra la relocalisation temporaire de l'école Saint-Jude)

# SOLUTION RETENUE À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

**Intégration des élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire de l'école Gabrielle-Roy au bassin de clientèle de l'école secondaire Louis-Philippe-Paré à compter de 2025-2026**

# SOLUTION RETENUE À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

- Modification d'ordre d'enseignement pour l'école Gabrielle-Roy pour en faire une école primaire;
- Relocalisation de la clientèle de l'école Saint-Jude dans les locaux de l'école secondaire Gabrielle-Roy pour une période minimale de 3 ans;
- Intégration de la clientèle de l'école secondaire Gabrielle-Roy au bassin de clientèle de l'école Louis-Philippe-Paré;



# SOLUTION RETENUE À COMPTER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Prévisions de clientèle (CSSDGS) en nombre de groupes par école

Écoles	Capacité d'accueil fonctionnelle	Prévisions en nombre de groupes			
		2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Saint-Jude	18 groupes	18 groupes primaire	19 groupes primaire	18 groupes primaire	19 groupes primaire
Gabrielle-Roy (avec modulaires)	15 groupes (secondaire) ou 21 groupes (primaire)	13 groupes secondaire	12 groupes secondaire	13 groupes secondaire	13 groupes secondaire
Louis-Philippe-Paré Bâtiment actuel (Total 108 groupes)	82 groupes (bâtiment permanent et modulaires avant)	107 groupes LPP* (incluant clientèle Gabrielle-Roy)	-	-	-
	26 groupes (modulaires bloc A et B)		107 groupes LPP* (incluant clientèle Gabrielle-Roy)	108 groupes LPP* (incluant clientèle Gabrielle-Roy)	109 groupes LPP* (incluant clientèle Gabrielle-Roy)
Louis-Philippe-Paré Nouvelle école (Total 96 groupes)	96 groupes	-			

\* Incluant 12 groupes pour le programme sport-études



# CONCLUSION

- L'école Gabrielle-Roy a la capacité d'accueillir les groupes prévus à l'école primaire Saint-Jude (capacité de 21 groupes)
- L'école Louis-Philippe-Paré a la capacité d'accueillir les 107 groupes prévus en incluant la clientèle de l'école Gabrielle-Roy en 2025-2026 (bâtiment actuel + modulaires des blocs A et B)
- À compter de 2026-2027, la capacité d'accueil de l'école Louis-Philippe-Paré augmentera à 122 groupes (nouvelle école + modulaires des blocs A et B)

# ÉCHÉANCIER DE CONSULTATION

Date	Instance et activité
9 avril 2024	<b>Conseil d'administration du CSSDGS</b> Adoption de l'avis d'intention et de l'échéancier de consultation
10 avril 2024	<b>Séance d'information à l'intention du personnel de l'école Gabrielle-Roy</b>
16 avril 2024	<b>Séance d'information à l'intention des conseils d'établissement et du comité de parents</b> Présentation du projet de consultation
17 avril 2024	<b>Publication de l'avis public pour l'assemblée de consultation publique</b> Site Web CSSDGS et médias locaux
17 avril au 31 mai 2024	<b>Mise en ligne du projet de consultation et période de consultation publique</b> Site Web du CSSDGS
7 mai 2024, 19 h	<b>Assemblée publique de consultation</b> Présentation du projet de consultation et consultation publique
25 juin 2024	<b>Conseil d'administration du CSSDGS</b> Décision

# POUR ÉMETTRE UN AVIS

Toute personne concernée ou organisme impliqué peut donner son avis sur l'intention du CSSDGS de modifier l'ordre d'enseignement dispensé à l'école Gabrielle-Roy à compter de 2025-2026.

Pour ce faire, deux moyens sont possibles:

## **Transmettre un avis écrit**

- Transmettre l'avis écrit par courriel à [consultationpublique@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:consultationpublique@cssdgs.gouv.qc.ca) au plus tard le 31 mai 2024 à 16 h.

## **Être entendu à l'assemblée publique de consultation du 7 mai 2024 à 19 h**

- Transmettre un document contenant les éléments essentiels qui seront présentés lors de l'assemblée publique de consultation par courriel à [consultationpublique@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:consultationpublique@cssdgs.gouv.qc.ca) au plus tard le 25 avril 2024 à 16 h;
- Toute personne ou organisme invité à se présenter à l'assemblée publique de consultation dispose d'un maximum de 10 minutes pour présenter son avis;
- Les écoles concernées, le comité de parents et le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage disposent d'un maximum de 20 minutes pour présenter leur avis;
- Toute personne ou organisme que le centre de services scolaire décide d'entendre sera avisé par écrit au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 2024.